



## Assainissement maison

-----  
Par Freddy

Bonjour ,

Je dois acheter une maison sur lequel l'assainissement au tout a l'égout n'est raccorder que sur la salle d'eau et wc .

Qui doit payé ces travaux d'assainissement mise aux normes pour le rattachement sur les autres points cuisine et lave linge .

Est ce au propriétaire vendeur de mettre aux normes avant de vendre ou au futur acquéreur de prendre en charge

Merci de votre retour

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Le diagnostic assainissement doit vous informer de l'état exact de l'installation.

Soit le vendeur fait les travaux avant la vente, soit c'est à vous de le faire dans le délai de 1 an. Tout est possible.